



Direction Technique
Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 20212 - 91311 Montlhéry cedex France
Tél. : 33/ 01.69.80.17.00
Télécopie : 33/ 01.69.80.17.17

PROCES-VERBAL N° 09/00440

DEMANDEUR

Ste POMMIER
7 avenue de la Mare
ZI les Béthunes – BP 59090
95072 ST OUEN L'AUMÔNE

OBJET

Vérification de la conformité d'un dispositif de protection latérale aux prescriptions des § 2.2, 2.3, 2.4.2 et 2.8. de la Directive 89/297/CEE et aux prescriptions des § 7.2, 7.3, 7.4.2 et 7.8 du Règlement N°73.

Objet soumis aux essais : dispositif de protection latérale

Marque : POMMIER

Type : Voir descriptif

CONCLUSION

L'objet soumis aux essais est conforme aux prescriptions des textes cités en objet, ainsi que les variantes couvertes par le dossier descriptif référencé « 09.00440 ».

MONTLHERY, 20/01/09

C. PICHON
Responsable d'Affaires

1. DESCRIPTION DU DISPOSITIF

1.1. Caractéristiques techniques

Catégorie(s) : N2/N3/03/04

Category(ies)

1.1.1. Longeron

Description (type(s), matière(s), référence(s)) :

Type 1 : traverse en profilé aluminium de section rectangulaire d'une épaisseur de 1.4 mm conforme au plan Réf. 3066.101.4 K munie de bouchon d'extrémité

- aluminium brut ref : 31.10400/31.10401
- aluminium anodisé 15 μ ref : 31.10400AN/31.10401AN / 31.10402AN

Type 2 : Traverse en profilé en tôle d'acier de d'une épaisseur de 1.5 mm conforme au plan Ref : 21850053L munie de bouchon d'extrémité.

- Acier galvanisé ref : 31.10169 / 31.10170 / 31.10171 / 28.06304 / 28.06546 / 28.06547 / 28.05760 / 28.05761 / 28.05762 / 28.05763.

1.1.2. Eléments de raccordement

Description (matière(s), référence(s)) :

Type A : support fixe ref 31.10175 composé d'un profilé d'acier de longueur 720mm conforme au plan N°3005.000.3D installés conformément aux dimensions du rapport 93.13.43.805/5621

Type B : support articulé ref 31.10178 composé d'un profilé d'acier de longueur 720mm conforme au plan N°2185.100.1 installés conformément aux dimensions du rapport 93.13.43.805/5621

Type C : support fixe ref 31.10470 composé d'un profilé d'acier de longueur 420mm conforme au plan N°34540003A installés conformément aux dimensions du rapport 93.13.43.805/5621

Mode de fixation au véhicule :

Les poteaux sont fixés au véhicule par boulonnage.

Mode de fixation aux éléments assurant la protection :

Les profilés aluminium sont fixés aux éléments de raccordement par boulonnage et soudure

2. RESULTATS DES ESSAIS

2.1. Description du dispositif

Voir l'annexe A / Voir PV UTAC n°93.13.43.805/5621

2.2. Essais de résistance du dispositif rajouté sur le véhicule

Voir l'annexe B / Voir PV UTAC n°93.13.43.805/5621

Description du dispositif

Date des essais : 29/01/09

Tous les bords et coins externes de dureté supérieure à 60 Shore A et de saillie supérieure à 5 mm, présentent un rayon de courbure supérieur ou égal à 2,5 mm ou sont recouverts d'embouts Réf. Voir plan N° 4063.001.1F (ref 31.10474-31.10475)-4063.002.4B (ref : 31.10477-31.10476) – 4231.001.1E (ref : 31.10472-31.10473)-2159.000.3L(ref :31.10172)-3545.000.2G (ref : 31.10399)
(Voir plans du profil aluminium et des profils d'angle voir PLAN 3066.101.4K (Réf.31.10400 - 31.10401-31.10400AN-31.10401AN-31.10402AN) et plan N° 2185.005.3L(ref : 31.10169-31.10170-31.10171-28.06304-28.06546-28.06547-28.05760-28.05761-28.05762-28.05763),

UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE

SIEGE SOCIAL
17, rue Péclat
75015 PARIS

CCP. 3022-08 T PARIS

LABORATOIRE
Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 212
91311 MONTLHERY CEDEX
Télécopieur : (1) 69.01.78.45
Télex : UTAC 602 775 F
Tél. (1) 69.01.10.47

JC.M/ES

PROCES-VERBAL D'ESSAI N° 93.13.43.805/5621

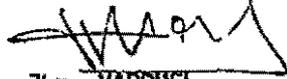
DEMANDEUR : SOCIETE POMMIER
7, Avenue de la Mare
Z.A Des Béthunes
95072 SAINT DUEN L'AUMONE

OBJET : Essai d'un dispositif de protection latérale suivant les prescriptions de la Directive 89/297/CEE.

CONCLUSION : Le dispositif présenté répond aux prescriptions de la Directive précitée.

MONTLHERY, le 8 Juillet 1993


Y. BOURDILLON
Chef du Service
Sécurité Passive


Jlp. MARQUEL
Directeur des Essais
et de la Réglementation

Ce document contient 3 pages.

N.B. : "Les présents essais ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de l'U.T.A.C. en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter". (Extrait du Règlement Général des essais).
Seule est autorisée la reproduction intégrale de ce document.

I - DESCRIPTION DU DISPOSITIF -

1-1 Éléments assurant la protection :

1.1.1 Description (type(s), matière(s), référence(s))

1) Type 1 : traverse en profilé d'aluminium de section rectangulaire conforme au plan POMMIER réf. ~~3110170~~, munie de bouchons d'extrémité.

3110400 / - 400AN / - 401AN / - 402AN

2) Type 2 : traverse en profilé en tôle d'acier de section C conforme au plan POMMIER réf. 3110171, munie de bouchons d'extrémité.

3110170

1-2 Éléments de raccordement :

1.2.1 Description (type(s), matière(s), référence(s))

1) Type A : élément fixé, composé d'un profilé d'acier de section C conforme au plan POMMIER réf. 3110175. ~~3110470~~

2) Type 3 : élément articulé composé d'un profilé d'acier de section C conforme au plan POMMIER réf. 3110178.

1.2.2 Mode de fixation au véhicule :

Les éléments de raccordement sont fixés au véhicule par boulonnage.

1.2.3 Mode de fixation aux éléments assurant la protection :

Les éléments assurant la protection sont fixés aux éléments de raccordement par boulonnage et soudure.

2 - CONDITIONS DES ESSAIS -

2-1 Essais de résistance :

Les essais de résistance à l'application d'une force statique horizontale de 1 KN appliquée perpendiculairement au dispositif ont été effectués à l'aide d'un bélièr de section circulaire et plate d'un \varnothing de 220 ± 10 mm.

3 - RESULTATS DES ESSAIS -

3-1 Description de la surface extérieure du dispositif :

La face externe du dispositif est lisse, toutes les arêtes chevauchantes sont tournées vers l'arrière ou vers le bas.

Les boulons et rivets ne sont pas en saillie de plus de 10 mm par rapport à la surface extérieure.

Tous les bords et coins externes de dureté supérieure à 60 shore A, présentent un rayon de courbure supérieur ou égal à 2,5 mm.

Les résultats détaillés des essais sont consignés dans le(s) tableau(x) ci-dessous.

3.1.1 Profilé(s)

Éléments assurant la protection de Type 1 avec les éléments de raccords de Types A et B.

Profilé(s)	Éléments de raccordement	Distance du pt d'application de l'effort à l'axe du ler ou du dernier élément de raccordement.	Entraxe maxi des éléments de raccordement. (mm)	Hauteur maxi du ou des éléments de raccordement. (mm)	Position du pt d'application de l'effort (mm)	Déformation maximale (mm)	
						Relevée	Limite
Type 1	Type A	-	3290	880	Entre les deux supports au milieu de la barre.	64	150
Type 1	Type A	Décalé vers l'avant de 800 mm par rapport à l'axe de l'élément avant	-	880	Sur la barre	77	150
Type 1	Type A	Décalé vers l'arrière de 395 mm par rapport à l'axe de l'élément arrière.	-	880	Sur la barre	29	30
Type 1	Type B	-	3290	880	Entre les deux supports au milieu de la barre.	67	150
Type 1	Type B	Décalé vers l'avant de 800 mm par rapport à l'axe de l'élément avant.	-	880	Sur la barre	73	150
Type 1	Type B	Décalé vers l'arrière de 390 mm par rapport à l'axe de l'élément arrière.	-	880	Sur la barre	28	30

3.1.2 Profilé(s)

Eléments assurant la protection de Type 2 avec les éléments de raccordements de Types A et B.

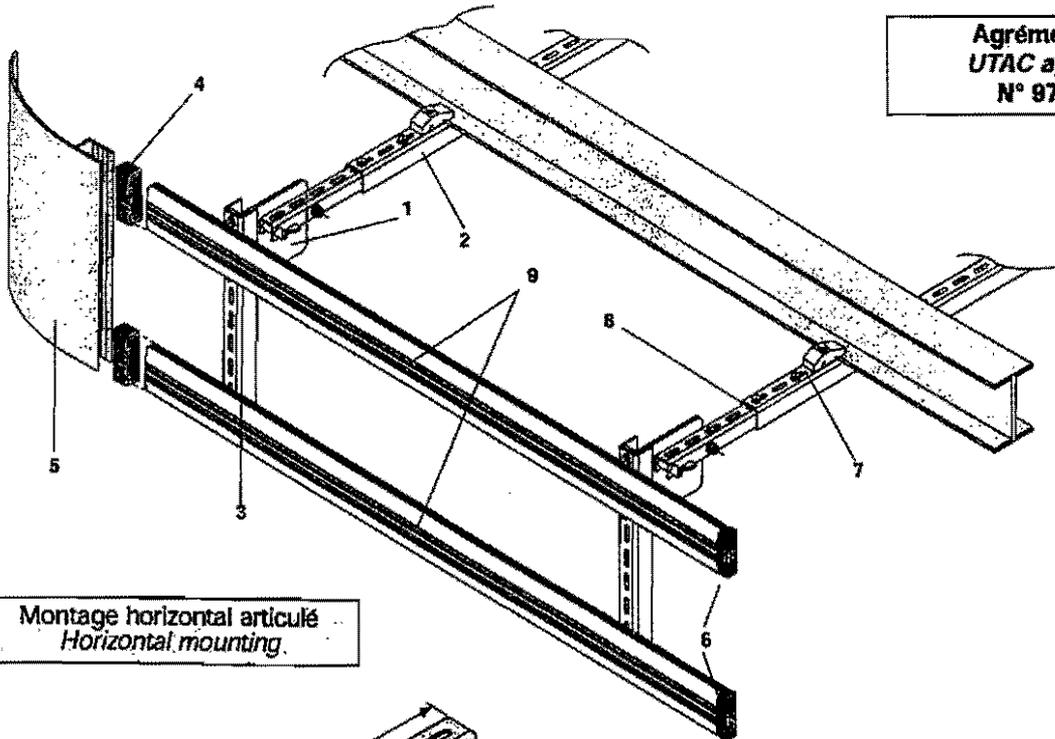
Profilé(s)	Eléments de raccordement	Distance du pt d'application de l'effort à l'axe du ler ou du dernier élément de raccordement.	Entraxe maxi des éléments de raccordement. (mm)	Hauteur maxi du ou des éléments de raccordement. (mm)	Position du pt d'application de l'effort (mm)	Déformation maximale (mm)	
						Relevée	Limite
Type 2 	Type A	-	3290	880	Entre les deux supports au milieu de la barre.	69	150
Type 2	Type A	Décalé vers l'avant de 800 mm par rapport à l'axe de l'élément avant	-	880	Sur la barre	89	150
Type 2	Type A	Décalé vers l'arrière de 395 mm par rapport à l'axe de l'élément arrière.	-	880	Sur la barre	29	30
Type 2 	Type B	-	3290	880	Entre les deux supports au milieu de la barre.	71	150
Type 2	Type B	Décalé vers l'avant de 800 mm par rapport à l'axe de l'élément avant.	-	880	Sur la barre	83	150
Type 2	Type B	Décalé vers l'arrière de 390 mm par rapport à l'axe de l'élément arrière.	-	880	Sur la barre	29	30

Kit de protection latérale articulée



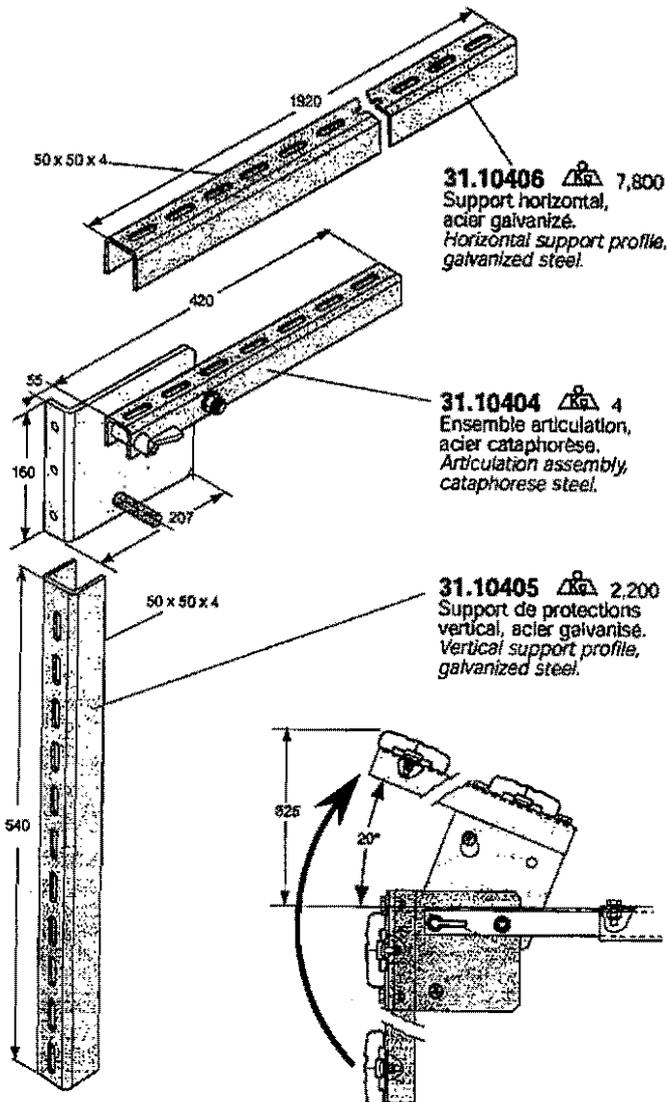
Kit for articulated side guards

Agrément UTAC
UTAC agreement
N° 97/05239



Montage horizontal articulé
Horizontal mounting

Kit protection latérale complet pour semi-remorque
Side guards equipment - complete set for semi-trailers



31.10406 Δ 7,800
Support horizontal,
acier galvanisé.
Horizontal support profile,
galvanized steel.

31.10404 Δ 4
Ensemble articulation,
acier cataphorèse.
Articulation assembly,
cathophore steel.

31.10405 Δ 2,200
Support de protections
vertical, acier galvanisé.
Vertical support profile,
galvanized steel.

Reference Référence	Composition Composition
31.10395 Δ 66 \leftrightarrow 3,20 m \rightarrow Kit complet avec protections latérales aluminium anodisé. Complete kit for side guards profiles anodized aluminium.	Rep/Part n° 1 & 9 + 31.10401AN
31.10396 Δ 81 \leftrightarrow 3,20 m \rightarrow Kit complet avec protections latérales acier galvanisé. Complete kit for side guards profiles galvanized steel.	Rep/Part n° 1 & 9 + 31.10171

Composition d'un kit Kit composition			
Rep. Part n°	Désignation Description	Référence Reference	Qté. Qty
1	Ensemble articulation Articulation assembly	31.10404	4
2	Support horizontal Horizontal support profile	31.10406	2
3	Support vertical Vertical support profile	31.10405	4
4	Embout avant Front plastic end cap	31.10173	4
5	Profil de protection avant Front protection profile	31.10407	1,30 m
6	Embout arrière Rear plastic end cap	31.10172	4
7	Bride de fixation Mounting brackets	38.43817BS	4
8	Kit visserie complet + fixations Screw set and fixings	-	1
9	Protection latérale aluminium anodisé Anodized aluminium sideguard ou / or Protection latérale acier galvanisé Galvanized steel sideguard	31.10401AN 31.10171	12,80 m 12,80 m